Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 63 (2001)

Heft: 7-8

Rubrik: Le programme "Lothar" est victime de son succès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

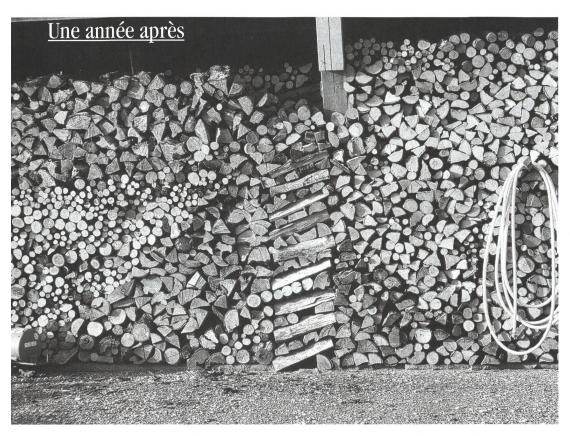
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Le programme «Lothar» est victime de son succès

Markus Sorg, VHe

Lancé à fin août 2000, le programme d'encouragement «Lothar» a dépassé toutes les attentes: dans l'espace de quatre mois, plus de 3000 demandes sont parvenues à l'Office fédéral de l'énergie qui a accordé des aides de 5000 francs en moyenne. Pour tous les initiateurs du projet, les résultats ont de loin dépassé leurs espérances.

Utilisation raisonnée du bois

Il y a un peu plus d'une année, la tempête «Lothar» a secoué l'Europe pour laisser derrière elle plus de 13 millions de mètres cubes de bois, arraché, déchiqueté, déraciné. Dans sa session de juin, le Parlement a mis «les chablis» à l'ordre du jour et a approuvé, entre autres mesures, une somme de 45 millions de francs suisses pour des installations de chauffages au bois.

L'idée était simple: des investissements accordés devaient convaincre les propriétaires d'habitations d'installer des chauffages au bois afin de l'utiliser pendant les années futures comme source de chaleur. La question était de savoir si l'on pouvait motiver un entrepreneur d'investir CHF 7000 pour installer une chaufferie moderne.

Les rendements? Dépassés!

Grâce à ce programme d'encouragement, les pronostics les plus téméraires ont été dépassés. Les fabricants de chauffage parlent d'un chiffre d'affaires annuel triplé, voire quadruplé durant l'année dernière. Selon

Christoph Rutschmann, directeur de l'Association suisse pour l'énergie du bois, personne ne pouvait prévoir ce succès. De même, Andreas Keel, chef de projet du programme d'encouragement «Lothar» auprès de l'ASEB: «A très court terme, notre programme a mis en branle beaucoup de choses sur le marché. Les chauffages installés pourront être alimentés au bois indigène pendant au moins 20 ans. Les investissements à hauteur de 80 millions sont un placement durable dans notre économie.»

Les familles rurales se chauffent au bois

Plus de 10% des investissements de soutien ont été accordés aux exploitations agricoles. Souvent, les agriculteurs possèdent quelques parcelles de forêt et les chauffages au bois sont très répandus dans les milieux paysans. L'agriculteur valorise ainsi deux aspects de l'effet «Lothar»: d'une part, l'économie avec l'installation du chauffage et d'autre part l'écologie en «dépensant» une énergie renouvelable.

Du côté de l'Office fédéral de l'énergie

Selon un communiqué de presse publié à mi-janvier 2001, les services cantonaux de l'énergie et l'Association suisse pour l'énergie du bois (ASEB) ne pourront plus accepter aucune nouvelle demande de subventions fédérales pour les petits chauffages au bois (moins de 100 kW). L'afflux tout aussi inattendu de demandes concernant les installations plus grandes donne à penser que le crédit total sera épuisé dans les mois, voire dans les semaines à venir. On compte en effet 890 chauffages à mazout, 360 chauffages électriques et 1290 chauffages à bois anciens qui ont été remplacés par des chauffages au bois modernes et efficaces. En outre, 680 bâtiments neufs bénéficieront d'un chauffage au bois dernier cri et ne modifiant pas le bilan du CO2. Quant aux installations plus grandes, l'examen des nombreuses demandes reçues sera plus long.

Afin de répartir équitablement les fonds à disposition, l'Office fédéral de l'énergie a décidé de les contingenter, d'entente avec le comité de la Conférence des services cantonaux de l'énergie et l'ASEB. Ainsi, sur un crédit total de 45 millions de francs, 20 millions au maximum seront affectés à l'encouragement des petits chauffages au bois. 20 autres millions iront aux autres types de projets: chauffages de plus de 100 kW, augmentation de la densité des réseaux d'installations d'entreposage. Le solde ira aux installations pilotes et de démonstration, à la garantie de qualité, aux optimisations d'exploitation et à la gestion du programme. Enfin, le plafond pour les subventions est fixé à 1 million par installation. Les autres critères demeurent inchangés.

Sources: Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication. ASEB, En Budron, Lausanne.